

Conseil d'école 1^{er} trimestre : 8 novembre 2016

Présents :

Enseignants : Mmes Seriot, Seppoloni, Grasset, Piat

ATSEM :

Municipalité : Biboud Gwenaëlle

Parents d'élèves : Mmes Charpin Julie, Amaral Virginie, Ruel Anne Lyse et Mr Brumeau Cédric

DDEN : Mme Peyre (excusée)

Excusées : Mmes Simon Jacqueline, Brunier Géraldine, Gailla Catherine

Secrétaire de séance : Mme SERIOT

1°) Bilan des effectifs pour la rentrée 2015-2016

A l'heure actuelle :

- PS : 26 enfants dans la classe de Mme SERIOT à la rentrée (1 départ à toussaint)
 - PS/MS : 26 enfants dans celle de Mme PIAT : 22 MS et 4 PS
 - MS-GS: 26 enfants dans la classe de Mme GRASSET : 18 GS et 8 MS
 - MS-GS : 26 enfants dans la classe de Mme SEPPOLONI : 18 GS et 8 MS (1 départ prochainement) avec peut-être l'arrivée d'un MS prochainement
 - 103 enfants aujourd'hui : 29 PS, 38 MS, et 36 GS
- Effectifs des Grillons : 2 classes à 28 et une classe à 27 soit 83 enfants

2°) Bilan des élections

Cette année, elles ont eu lieu le vendredi 7 octobre, matin. Comme désormais les 2 parents votent, le nombre d'électeurs était de 192. Il y a eu 54 votants, soit un taux de participation d'environ 30.73 % : quasiment comme l'an dernier ou nous avons 30.65% et essentiellement par correspondance (peu de personnes sont venues au bureau de vote)

Une seule liste était présentée : une liste de parents n'appartenant à aucune association.

Ont été élus :

- Mmes Charpin Julie, Ruel Anne-Lyse et Amaral Virginie et M. Brumeau Cédric: liste des parents indépendants
- Suppléants : Mmes Ladame Nadège, Vera Vanessa, Mazzoleni Marion et M. Martin RENAUD

3°) Règlement intérieur

Le règlement intérieur avait été modifié l'an dernier au regard du nouveau règlement départemental. Sa reconduction a été votée par les membres du conseil d'école,

4°) Soutien scolaire

Le dispositif des aides personnalisées, mis en place depuis 5 ans par l'Education Nationale a été remplacé par des APC : elles sont axées sur l'aide aux enfants en difficultés / elles ont commencé en octobre et ont lieu les mardi et jeudi soir de 15h35 à 16h15 et le mercredi de 11h35 à 12h15. Les enfants inscrits aux NAP et participant aux APC sont ramenés dans leur classe par les enseignants à la fin des APC : à noter que normalement les enfants qui vont aux Nap après les APC ne sont pas facturés. La priorité sera portée sur les grands et les moyens.

Les parents des enfants concernés sont avertis au préalable par l'enseignante de leur enfant, afin de leur expliquer les difficultés qu'il rencontre. Le soutien étant soumis à l'accord des parents : ils devront signer le document qui leur sera, alors, remis en confirmant leur accord ou leur refus.

Par ailleurs, tous les après-midi, il y a décloisonnement c'est-à-dire que les enfants de GS sont répartis en groupe de 8 à 9 enfants avec l'une des 4 maîtresses de l'école (4 groupes) avec des rotations)

5°) Projet d'école

Il a été modifié il y a 2 ans et contient plusieurs axes et objectifs :

- découverte de différentes cultures au travers de différents domaines : arts, littérature, musique, motricité, danse, numération.....
- Résoudre des problèmes mathématiques
- Renforcer la pratique de l'oral en maternelle par différentes actions et projets
- Utiliser les APC comme outil de différenciation

En lien avec le premier axes sur la découverte de différentes cultures, nous avons commencé par l'Inde pour les MS et GS et ce au travers de différents albums et livres documentaires. Nous devrions avoir l'intervention d'une association « Nirmala Gleyse» qui interviendrait avec chaque classe pour faire de la danse indienne (1séance par classe) et présenterait un spectacle pour les 2 écoles à la salle polyvalente.

Nous ferons le pôle Nord en janvier et février.

Les PS devraient travailler sur l'Australie et les MS-GS sur l'Amérique du Sud.

Concernant la résolution de problèmes, les MS et GS participeront comme chaque année au rallye Maths avec un entraînement préalable.

Par ailleurs en lien avec le renfort de la pratique de l'oral, les GS sont pris par toutes les enseignantes en petits groupes de 13h45 à 14h30 essentiellement en langage : vocabulaire, phonologie ...

6°) Activités et spectacles prévus

- Cycle gymnastique au gymnase tous les mardis de novembre à décembre
- Visite de la médiathèque (4 séances par classe)
- Visite du Père Noël : le 15 décembre
- Film offert par la mairie à la salle polyvalente pour Noël le 16 décembre
- Un spectacle sera proposé uniquement pour les petits : non défini
- Projet de sortie raquettes et luge en janvier et février avec Christophe Moulin (le 17 janvier pour les classes de MS-GS, le 2 février pour la classe de MS-PS et le 9 février pour les PS)
- Spectacle : « Hissez les voiles » par Pierre Castellan : Bal sur des danses de différents pays, à la salle des fêtes (vers Les Grillons) : jeudi 4 mai
- Un cycle lutte au dojo sera sûrement reconduit cette année
- La mat s'éclate : actuellement pour les classes de MS et GS : le jeudi 22 juin à Albertville
- Cycle piscine : en raison des nouveaux rythmes : il sera peut-être plus difficile de trouver des créneaux l'après-midi pour les 3 écoles de La Rochette mais l'inscription aux agréments devra quand même se faire et l'an dernier cela n'a pas posé de problème
- Sortie de fin d'année : non définie à ce jour

7°) Bilan des travaux – sécurité – entretien

- Travaux réalisés : quelques petits travaux pendant l'été
 - Réfection des toilettes de la classe de Mme Piat
- Travaux à effectuer
 - tracé d'un parcours pour les vélos : en attente du plan du cadastre : les parents se sont proposés pour réaliser les jeux une fois le plan du parcours réalisé
 - Installation d'un préau : demandé depuis près de 15 ans : une étude est en cours pour la pose de préau avec toile tendue : la superficie est à déterminer pour la demande de devis (environ 50 m2), de même que le choix de l'emplacement
 - Restauration des sols au niveau des structures de jeux (une nouvelle structure de jeu sera commandée pour être installée en février ou mars)
 - Agrandir le portail de l'entrée : entrée et sortie difficiles car beaucoup de poussettes
 - Trouver des solutions lors des grosses chaleurs pour les classes du bâtiment du haut
 - La pose de caillebotis va être testée à l'école de La Neuve et selon les résultats pourra être réalisée sous les arbres pour résoudre les problèmes de terre (la pose d'un grillage pour bloquer l'accès à cette zone pourra aussi être envisagée)
 - Peindre la classe de Mme Piat et poser les nouveaux porte-manteaux
 - Installer un store dans la salle de réunion

- Sécurité :

- Les **3 alertes incendies réglementaires seront programmées**. Suite à la modification du parking qui a conduit à la suppression de la cour du haut, il a été décidé que l'évacuation se fait sur le nouveau parking car l'agencement des locaux ne permet pas une sortie dans la cour de récréation (il faudrait traverser tout le bâtiment ce qui n'est pas judicieux pour une évacuation rapide) : la première alerte a eu lieu le 27 septembre et s'est déroulée dans de bonnes conditions

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) a été modifié comme chaque année. Ce fascicule de crise consiste à prévoir tous les risques potentiels auxquels l'école pourrait devoir faire face et les conduites à tenir face à chacun d'eux (évacuation ou confinement). Le premier exercice du PPMS a eu lieu le lundi 17 octobre en lien avec le plan vigipirate : alerte intrusion ; La policière municipale était présente pour faire le point avec nous : il s'avère qu'une alerte distincte de l'alerte incendie serait plus judicieuse que des sifflets ou une corne de brume.

Le plan vigipirate est toujours d'actualité, les parents sont donc accueillis à l'entrée du bâtiment comme l'an dernier à l'exception de la classe des PS en raison de la disposition de locaux.

Rappel : un registre de santé et de sécurité au travail a été mis en place (3ans) et est présent dans la salle de réunion : toute personne fréquentant l'école peut venir chercher une fiche d'observation afin d'y inscrire toute suggestion utile à la prévention des risques et à l'amélioration des conditions de travail.

9°) Divers

- Le sou des écoles « les lutins de la croisette » : Nous remercions les parents du sou des écoles qui chaque année s'investissent au travers de diverses manifestations afin de permettre des sorties, spectacles, achat de matériel pour les enfants de l'école. Une première action consistera en la vente de sacs de courses et de tabliers avec les dessins des enfants de l'école : bons de commande jusqu'au 7 novembre (uniquement avec le règlement dû).

Ensuite, il y aura la participation au marché de Noël avec la vente de gâteaux : nous solliciterons les parents de l'école pour faire des gâteaux et aider le jour du marché.

Il y aura également une tombola en avril puis le vide-grenier le 21 mai... Et bien sûr la fête de l'école !

Les lutins ont versé un chèque de 2600 euros cette année : nous les en remercions ainsi que tous les parents bénévoles et la mairie qui participent à ces actions. L'an dernier, la subvention des lutins nous a permis de financer les sorites accro-branche à Fort Tamié

- Rappel retards : Début de l'année beaucoup de retards et d'oublis sont à déplorer tant à l'accueil qu'à la sortie des enfants !!!! jusqu'à 15 minutes de retards : nous demandons aux parents de bien vouloir respecter les horaires afin de pouvoir rentrer dans les activités de classe plus rapidement mais également pour ne pas faire attendre les enfants qui sont inscrits aux APC.

Désormais le portail sera fermé à 8h40 et 13h35 !!!

Désormais les enfants seront confiés à la cantine le midi et aux NAP (après appel aux familles et impossibilité de venir au cours de l'activité donc reprise des enfants à 16h30 avec facturation majorée). De même le mercredi les enfants seront confiés à la garderie

- Il n'y a aucune place PMR devant l'école, la plus proche est celle qui est vers la mairie (et tout dépend le handicap... ça fait un peu loin de l'école surtout qu'après il faut traverser la route) : ce problème sera résolu lorsque le marquage du parking sera refait
- La première place de parking vers le passage piéton (en bord de route), est dangereuse car lorsque le véhicule en sort, il recule sur le passage piéton qui se trouve alors dans l'angle mort du véhicule (dangereux). Plusieurs parents piétons ont vécu ce désagrément.
- Nous rappelons que l'identité des nouvelles personnes venant chercher des enfants ne sont contrôlées que lorsque nous ne connaissons pas ces personnes et que les parents de l'enfant ne nous ont pas signalé au préalable ce changement (rappel : chaque personne venant chercher un enfant doit être ajoutée sur la liste des personnes autorisées)